



Le mot du président

novembre 2007 à octobre 2008

Notre directeur général, M. Jean-Claude Kohler, a fait valoir son droit à une retraite anticipée, pour la fin de l'année scolaire 2007-2008, après 30 ans d'activité au sein de notre fondation, dont 20 ans au poste de directeur.

Au nom du Conseil de Fondation et de tous les collaborateurs du Ceras, je tiens à présenter à M. Kohler notre profonde gratitude et notre respect pour tout ce qu'il a apporté à notre institution. Pendant toutes ces années, nous avons pu compter sur son esprit d'initiative et sur sa loyauté pour diriger notre établissement. Le Centre IMC, puis le Ceras, ont grandi avec lui. Grâce à ses connaissances, ses compétences humaines et relationnelles, son esprit d'anticipation et au respect profond qu'il portait à ses collaborateurs, mais aussi aux enfants et à leurs familles, notre institution est reconnue loin à la ronde pour la grande qualité de son action pédagogique, éducative et thérapeutique. Nous lui souhaitons beaucoup de succès, de santé et de plaisir dans cette nouvelle tranche de vie.

Un tel changement ne va pas sans réflexions approfondies sur l'organisation future du Ceras, menées en collaboration avec la direction. En tenant compte de toutes les modifications intervenues ces derniers temps : forte augmentation du nombre d'élèves, passage de l'internat à l'externat, introduction de la RPT et changement de département et de modes de financement, ... de nouvelles structures étaient nécessaires.

Depuis la rentrée d'août 2008, le Ceras est organisé en deux institutions autonomes et indépendantes, ayant toutefois une administration commune. Le Conseil de Fondation a nommé M. Charles Faivre directeur de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF), M. Saïd Khamlichi directeur de l'École spécialisée du Ceras (ES) et M. Jean-François Iseli directeur administratif et financier de la Fondation. Nous les remercions sincèrement de leur très grand engagement pour le Ceras.

Relevons que dès le 1^{er} janvier 2009, l'Unité de formation professionnelle sera totalement indépendante de la surveillance cantonale et dépendra des mandats obtenus de l'assurance invalidité, via les Offices AI cantonaux. Tout en augmentant les responsabilités du Conseil de Fondation cette décision devrait permettre plus de souplesse de fonctionnement à l'UF.

Pour terminer, j'aimerais adresser mes vifs remerciements aux membres des organes de la fondation et, en particulier, à Mme Anne-Christine Pellissier et M. Jean-Marie Lack, infatigables membres du comité exécutif, qui ont accepté de siéger dans de très nombreuses commissions durant l'année écoulée. Ma reconnaissance va également au personnel du Ceras pour son travail, exécuté avec compétence et engagement, ce qui n'est pas toujours évident durant ces périodes de changements importants dans la vie de l'institution.

Merci à chacune et chacun !

Les Reussilles, octobre 2008

Le président : Antoine Bigler